

**PROCES-VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FFPB**  
Exercice 2020  
**BAYONNE – 27 MARS 2021**  
**en visioconférence Zoom**

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PAR LE PRESIDENT,  
M. LILOU ECHEVERRIA**

Le Président de la FFPB, M. Lilou Echeverria, ouvre la séance à 9h30 en souhaitant la bienvenue à tous les participants à cette Assemblée Générale Ordinaire en visioconférence Zoom. Il les remercie pour leur présence.

Il remercie par leur présence :

Les Présidents de Ligues et Comités :

- Monsieur Pierre GARAICOECHEA – Ligue Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Rémi LABAU – Ligue Occitanie
- Monsieur Pierre DAGUERRE – Ligue Ile-de-France
- Monsieur Dominique PEYRAT – Ligue Hauts de France
- Monsieur Jean-Claude BERTHELOT – représentant J.Christophe VISENTIN, président de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Monsieur Jean-Paul LASTRA – Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- Monsieur Philippe MAUMET – Comité départemental Corrèze
- Monsieur Jacques LACROIX – représentant Pierre GARAICOECHEA, président du Comité Côte d'Argent
- Monsieur Charles SOURP – Comité départemental des Landes
- Monsieur Christian PAILLOLE – Comité départemental du Lot et Garonne
- Monsieur Jean-Michel GARAYAR – Comité départemental des Pyrénées Atlantiques et du Comité territorial du Pays Basque
- Monsieur Gilles LOLIBE – Comité territorial du Béarn
- Madame Françoise CLAR – Comité départemental de Haute-Garonne
- Monsieur Jean-Claude JOUGUET – Comité départemental du Gers
- Monsieur Jean-Paul CHAMBORD – Comité de Paris
- Monsieur Alain COMORGE – Comité départemental de la Métropole de Lyon et du Rhône.

Les Personnalités :

- Madame Marie-Claire LESBATS – Représentante UNSS Nationale et Directrice UNSS Pays-Basque
- Monsieur Philippe ETCHEVERRIA – Chef du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Pyrénées-Atlantiques
- Monsieur Cyril LAIGUILLON, Adjoint aux Sports à la Mairie de Bayonne.

Il cite les personnes excusées :

- Monsieur Gilles QUENEHERVE – Directeur des Sports au Ministère chargé des Sports
- Monsieur Marc LEMERCIER – Sous-directeur Vie fédérale et du sport de haut niveau au Ministère chargé des Sports
- Monsieur Denis MASSEGLIA – Président Comité National Olympique Sportif Français
- Monsieur Frédéric SANAU – Directeur de l'Agence Nationale du Sport

- Monsieur Jean-René ETCHEGARAY – Maire de Bayonne et Président de la Communauté d’Agglomération Pays Basque
- Monsieur Jean-Jacques LASSERRE – Président du Conseil Départemental Pyrénées-Atlantiques.
- Madame Maritxu LATASTE – Directrice des Sports au Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Jérôme PLAINCHAMP – Président Comité départemental du Tarn.

Les Présidents des clubs qui se sont également excusés :

- Eskuz Esku-Béguios
- Sarako Izarra-Sare.

## 2. DECOMPTE DES VOIX ET VERIFICATION DU QUORUM

Les listes d’émargement font apparaître le nombre de voix suivant (ligues-comités clubs) :

NOUVELLE-AQUITAINE	: 625
OCCITANIE	: 79
ILE-DE-FRANCE	: 24
HAUTS DE FRANCE	: 5
PROVENCE-ALPES-COTES-AZUR	: 9
Centre Val de Loire (ASPTT Tours)	0
AUVERGNE-RHONE-ALPES	: 6
Pays de la Loire (PBClub Ouest-Nantes)	: 0
Corse (U Muru Basco-Costa Verde)	: 0
ILE-DE-LA-REUNION	: 0
ST-PIERRE-MIQUELON	: 0
Nouvelle Calédonie (APBSO Lagunekin)	: 0

-----

Voix : Ligues/Comités/Clubs émargés → **748** sur **1 210 voix convoquées.**

Le quorum **606 voix** étant atteint, l’Assemblée Générale Ordinaire peut se dérouler normalement.

## 3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2020

Le procès-verbal a été envoyé par courriel à tous les clubs, Comités et Ligues, aux membres du Comité Directeur avec la convocation de l’Assemblée Générale Ordinaire 2021.

**Il est approuvé à l’unanimité.**

## 4. RAPPORT MORAL

Le président, Lilou Echeverria, souhaite la bienvenue pour cette Assemblée Générale annuelle 2021.

Nous avons tous espéré que nous pourrions nous revoir physiquement et organiser cette Assemblée Générale en présentiel. Malheureusement, nous devons à nouveau composer avec cette situation difficile et nous contenter d’une Assemblée Générale (AG) virtuelle.

L’impact de cette expérience exceptionnelle a, n’en doutons pas, des effets positifs et notamment dans le numérique. Mais, il n’est cependant pas à souhaiter qu’elle se poursuive, tant nous réalisons à quel point nous avons besoin du contact humain.

Il tient à saluer l’ensemble des participants, les personnalités présentes ainsi que les présidents ou représentants de Ligues, Comités, Clubs et les nombreuses personnes qui nous font l’amitié d’être avec nous ce matin.

Avant la lecture du rapport, ayons une pensée pour les personnes disparues cette année et marquons, par quelques instants de recueillement, notre affection pour celles et ceux qui nous ont quittés dernièrement et que nous n'oublierons pas.

Tant de souvenirs nous reviennent. Aussi, chacun de notre côté, à la lecture de ces lignes, ayons une pensée toute particulière pour eux et leurs proches. Je vous en remercie.

Cette année 2020 aura été marquée également par les élections en décembre 2020 qui se sont déroulées pour la première fois par un vote électronique. Je vous remercie pour votre participation massive à cette élection. Merci à Thérèse et à son équipe, Marie-Jo, Aude dont j'ai apprécié la compétence et la disponibilité dans la préparation inhabituelle de cette AG.

La période sanitaire difficile que nous vivons a provoqué l'arrêt prématuré des activités sportives la saison dernière, et la reprise n'a été que partielle cette saison.

Face à ce constat de deux saisons « incomplètes », les questions concernant le montant de la licence fédérale et un geste financier éventuel de la part de la fédération reviennent régulièrement et sont compréhensibles.

Rembourser une partie de la licence, répondrait à la demande de quelques clubs. Ceci permettrait à court terme d'apaiser le sentiment d'injustice de ceux qui ont « cotisé » mais qui n'ont pas pu pratiquer. Toutefois, cette opération pourrait ralentir le développement de la Fédération française de pelote basque, de nos ligues et comités.

Rappelons tout d'abord que l'adhésion à un club affilié à la FFPB, réglée pour une saison sportive, comprend :

- La cotisation, encaissée par le club, qui a pour but de financer le projet associatif
- La licence, reversée à la fédération, et qui elle-même en reverse une partie aux ligues et aux comités départementaux, qui a pour but de contribuer au développement de la pelote.

Adhérer à la Fédération Française de pelote basque c'est soutenir la pelote dans son ensemble. Une forme de contrat moral entre l'adhérent(e), le club et la fédération. Les relations entre les différentes parties sont donc très différentes d'une simple prestation de services. Une licence ne correspond pas à un certain nombre de compétitions, de formations, ou autres activités vers l'adhérent. Rappelons que le modèle économique de la FFPB repose essentiellement sur la perception des cotisations, qui représentent environ 50 % du budget annuel.

Rappelons également la baisse des licenciés de la saison 2020/2021, engendrée par la situation sanitaire. Pour 2020/2021 cette baisse entraînera une prévision de déficit budgétaire de 200 000 €.

Enfin, et malgré les efforts et initiatives d'ores et déjà en cours, il est vraisemblable que nous aurons besoin de plusieurs exercices annuels pour retrouver un nombre de licenciés équivalent d'avant la crise Covid19.

Si on rembourse une partie de la licence ?

Le remboursement d'un montant, à définir, aurait-il un réel impact auprès des licenciés ? Ou bien au contraire un effet négatif, tant le montant est peu élevé pour une année.

Si on baissait le montant de la licence pour la fin de la saison 2021 ?

Les personnes n'ayant pas renouvelé leur licence ne perçoivent pas l'intérêt de « payer la Fédération » tant l'avenir est incertain concernant les compétitions. Ce n'est donc pas un problème lié au montant de la licence, mais à la capacité de pratiquer. Nous ne pouvons donc pas affirmer qu'une « ristourne » sur le montant de la licence provoquerait un fort taux de re licenciement d'ici la fin de saison.

Au contraire, un sentiment d'injustice pourrait apparaître auprès des licenciés qui ont décidé de soutenir la FFPB dès le mois de janvier, en payant une licence au prix le plus fort.

Malgré cette pandémie, en 2020, nous avons, dans la continuité des actions des années antérieures, poursuivi notre développement : des projets avec des créations, fusions, aménagements, ... se sont concrétisés et d'autres ont été initiés, qui se mettent maintenant en place.

Dans les projets réalisés en 2020, je pense plus particulièrement aux travaux du siège de la fédération, du regroupement de la FFPB et de la DTN, de la création du centre de formation de main nue et de cesta punta.

Merci aux membres du Bureau, du Comité Directeur, du personnel de la FFPB, de la DTN, qui ont participé au déménagement des bureaux et ainsi assuré un fonctionnement de la FFPB.

Cette année, un pilier historique de notre fédération a souhaité prendre sa retraite.

Merci à Chantal Massonde Etchegaray qui a occupé depuis le 1<sup>er</sup> février 1984 avec rigueur et professionnalisme le poste de secrétaire service des compétitions qu'elle a souhaité quitter en décembre 2020. Elle connaissait tous les rouages des calendriers.

Sa qualité, sa rigueur, son perfectionnisme ont été ses qualités principales. Un grand merci à Chantal pour tout ce qu'elle a donné à la Fédération.

Le président, Lilou Echeverria, adresse aussi ses remerciements :

- à nos partenaires officiels MMA, ONETIK La Fromagerie du Pays Basque,
- à nos partenaires principaux LAUAK Sport, NETTO INTERMARCHE, ENGIE, ETPM, CREDIT AGRICOLE Pyrénées Gascogne,
- à nos fournisseurs PEUGEOT Abcis Bassussarry, Le Coq Sportif, Astore, Balle de Match et Pilotari Sports.

- à nos partenaires institutionnels le Conseil Départemental Pyrénées-Atlantiques, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'Agence Nationale du Sport et le Comité National Olympique Sportif Français.

Ils nous font confiance, sachons travailler en complète collaboration avec eux.

Il remercie également la Municipalité de Bayonne pour la confiance concernant la gestion du Trinquet Moderne et des Masters des fêtes de Bayonne.

Soyez toutes et tous remerciés et félicités pour votre implication au cours de cette année 2020, et pour les initiatives appropriées prises au début de celle en cours.

En terminant, il tient à remercier également les membres du Bureau et tous les membres du Comité Directeur pour leur implication bénévole au sein de notre fédération.

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

## **5. RAPPORT D'ACTIVITES**

Le secrétaire général, Alain Rollet, présente le rapport d'activités 2020 (Cf. plaquette AG 2021).

### **Associations**

8 Ligues Régionales affiliées, 14 Comités Départementaux, 2 Comités Territoriaux, 273 clubs/associations sportives dont 2 créations et 5 associations en « sommeil ».

### **Licences**

13 848 licences sportives, 31 licences individuelles, 43 licences Professionnelles, 5 709 ATP- Autres titres de participation.

773 licences gratuites (Poussins à Seniors) enregistrées entre le 1<sup>er</sup> septembre et 31 décembre 2020. Bien noter que le sport français a perdu 300 000 licenciés cette année (Journal Sud-ouest du 15 mars).

### **Classement des associations** (Nombre de licenciés)

Zaharrer Segi-St Etienne Baigorry (292)

U.S. Saint Palaisienne Amikuze – Saint Palais (227)

Goizeko Izarra – Saint Jean Pied de Port (222)

Urruñarrak – Urrugne (218)

Luzean – Saint Jean de Luz (218)

Denek Bat – Armendaritz (204)

S.A. Mauléonais – Mauléon (204)  
Section Paloise – Pau (200)  
Noizbait – Hasparren (199)  
Pilotari Club Tarbais Chêne Vert (198)  
P.C. Oloronais – Oloron Sainte Marie (195).

### **Compétitions nationales**

102 Championnats de France Amateurs  
2 Championnats de France Pro/Am (Cesta Punta & Grand Chistera)  
4 Championnats de France Pro Main nue  
16 Challenges nationaux  
4 Tournois fédéraux  
1 Coupe de France Féminine à Grand chistera.  
Pas de Tournois Corporatifs, Championnats de France Amateurs Parapelite, Coupes de France Féminines à Paleta pelote de gomme creuse.

### **GRANDE SEMAINE de PELOTE BASQUE**

Cette 98<sup>e</sup> Grande Semaine a été fortement perturbée par la crise sanitaire, et toutes ses diverses obligations. Toutefois, grâce à la bonne volonté des joueurs, des dirigeants et des organisateurs, bon nombre de finales ont pu se dérouler.

### **COMPETITIONS NATIONALES**

Les résultats sportifs 2020 sont consultables sur la plaquette de l'AG 2021.

### **COMPETITIONS INTERNATIONALES**

La FIPV a annulé les rencontres prévues en 2020, en raison de la crise sanitaire évidemment. Certaines ont été repoussées.

### **VIE FEDERALE**

- FSU : Fédération du Sport Universitaire. Zabalki : Annulé.
- UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire. Annulé.
- USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré. Plus que perturbé par la crise sanitaire.
- SPORT ADAPTE : Lundi 20 Janvier à Dax, une journée Pelote et Sport adapté s'est déroulée au complexe Colette Besson. L'éducateur, Benoît Dupruilh, coordonnait les différents ateliers, aidé par les éducateurs médico-sociaux, ainsi que de Charles Sourp, président du Comité des Landes secondé par son frère.
- HANDI PELOTE : Pas de Championnats cette année. Toutefois, une journée a été organisée à Saint Lon les Mines par trois jeunes étudiants du Lycée Louis de Foix à Bayonne, sous la conduite du local Jean Baptiste Preuilho. Merci au club et à tous les soutiens.
- PASS'PELOTE : Année blanche.
- AFCAM : Pas de récompenses cette année 2020.

### **INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS et MATERIEL**

Le travail de la Commission consiste avant tout à accompagner des projets en envoyant des dossiers techniques, en donnant des conseils, mais aussi en visitant des chantiers ou bien des installations à rénover, quand cela est possible.

### **Projets en cours de réalisation**

COMITE TERRITORIAL du PAYS BASQUE de PELOTE BASQUE

BAYONNE : Démolition des tribunes couvertes par celles du Rugby. Construction de tribunes sur 3 rangées, côté stade de rugby, en attendant la construction d'autres tribunes non couvertes en face.

ANGLET (quartier Sutar) : Construction d'un magnifique fronton où l'on pourra jouer au Rebot avec deux murs identiques. Travaux en cours.

IHOLDY : Rénovation du fronton place libre.

COMITE DEPARTEMENTAL des LANDES de PELOTE BASQUE

ANGRESSE : Construction d'un fronton mur à gauche dans l'enceinte du collège. Travaux terminés.

MEZOS : Rénovation du fronton place libre.

COMITE TERRITORIAL DU BEARN de PELOTE BASQUE

BORDES : Construction d'un trinquet privé.

HOPITAL SAINT BLAISE : Construction d'un fronton place libre. Travaux terminés.

NOUVELLE CALEDONIE

NOUMEA : Fronton place libre rénové.

COMITE de COTE d'ARGENT

COGNAC : Fronton sauvé avec la création d'un nouveau club dans la foulée.

LA ROCHELLE : Rénovation du fronton place libre en cours.

TOGO

WONOUGBA SEVA : Construction d'un fronton mur à gauche 36 m.

Implication déterminante de l'Association Togo 19 basée à Brive et, avec les conseils de Dominique Boutineau, l'ancien Président de la FFPB.

GUINEE

CONAKRY : Construction d'un fronton mur à gauche 36 m. Là encore, très forte implication d'une association, «les Trois Etche» autour de Beñat Cazenave.

### **Dossier en cours d'études**

10 projets de construction sont en études ainsi que 10 projets de rénovation.

### **HOMOLOGATION DE MATERIEL**

La Commission est en train de faire valider par la FIPV des paletons en matériaux composites.

### **REVUE PILOTA**

Après 50 ans de parution du magazine fédéral PILOTA sous format papier, dans le cadre de la modernisation de l'information, il sera maintenant présenté sous forme numérique sur le site de la FFPB.

Remerciements particuliers à l'équipe du dernier mandat. Bons travaux à la nouvelle équipe.

**Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.**

## **6. VALIDATION DES RESULTATS SPORTIFS 2020**

La validation des résultats sportifs 2020, consultables sur la plaquette de l'AG 2021, se fait à l'unanimité.

## 7. RAPPORT FINANCIER 2020

Le rapport financier (Cf. plaquette AG 2021) est présenté par le trésorier, Thierry Casteres.

Présentation des Comptes annuels au 31/12/20.

### **Notes sur le Bilan.**

#### **Trésorerie**

Déblocage d'un prêt Crédit Agricole de 120 KE sur 144 mois pour le financement des travaux de réaménagement des bureaux de la FFPB.

Convention de nantissement du DAT de 200 KE, en garantie du remboursement du crédit.

Trésorerie confortable en raison des dépenses maîtrisées, et des demandes d'acompte en fin d'année. De surcroît on remonte 30 KE de dividende de la filiale sur l'exercice.

Sur 2021, les principaux débours seront :

- Autofinancement des travaux.
- Rétrocession des licences : malgré la perte sur le renouvellement des licences, la FFPB maintiendra le même montant de réversion que pour 2020.
- Déséquilibre budgétaire de 197 KE.

Structurellement, le bilan est très correctement équilibré.

Le Fonds Associatif progresse ainsi que la Trésorerie.

On passe d'un besoin en Fonds de roulement à un excédent en Fonds de roulement.

C'est la somme dont dispose l'Association pour payer ces dettes.

### **Notes sur le Compte de résultat**

Année Covid. Plus de compétitions mis à part les Elite Pro.

Mise en œuvre du dispositif public « Activité Partielle » : toujours d'actualité.

#### **Produits d'exploitation**

Ce sont les recettes liées à l'activité de l'Association.

Baisse du CA de 100 KE globalement.

Principales variations :

- 1) Subventions : - 3 KE. N'appelle pas de commentaires particuliers, stables par rapport à 2019.
- 2) Production vendue : Licences en légère baisse. Perte plus conséquente pour 2021.
- 3) Prestations vendues : Recettes liées aux compétitions : - 100 KE. Arrêt pour cause Covid-19.
- 4) Autres produits d'exploitation : il s'agit du mécénat.

#### **Charges externes**

Postes significatifs : variation de - 328 KE.

Les postes liés à l'arrêt des activités depuis le mois de Mars sont en baisse significative ainsi que ceux impactés par la Coupe du Monde à Oloron Sainte Marie et le déplacement à Tenerife (Championnats du monde -22 ans Fr.màg 30m).

- 1) Frais d'organisation (concerne Pro Tour uniquement cette année) : en 2019 CM Oloron. - 39 KE.
- 2) Frais de repas et hébergement : - 76 KE.
- 3) Réalisation de vidéos : - 40 KE.
- 4) Don et dotations : - 30 KE.
- 5) Frais de déplacements : - 20 KE.

- 6) Location des véhicules : Economie 8 KE. Changement des 3 véhicules.
- 7) Assurance des joueurs : - 8 KE.
- 8) Revue Pilota : Passage en numérique sur le dernier numéro : - 26 KE.
- 9) Honoraires Médicaux : - 6 KE.

Postes significatifs en hausse :

- 1) Location logiciel Zeendoc : 6 KE.
- 2) Centre de formation Hasparren : ouverture en Sept.2020 : + 3 KE.

### **Etat-Impôts et Taxes**

Variation non significative.

On y trouve la Taxe Foncière et la Taxe sur la formation professionnelle continue.

### **Charges de Personnel**

Mise en œuvre du dispositif public de demande de chômage partiel.

On a maintenu les salaires à 100% sur la période.

Versement d'une indemnité de licenciement de 51 KE.

En conclusion, la FFPB :

- dégage un résultat d'exploitation de 128 KE contre une perte de 47 KE en 2019.
- passe du Résultat d'exploitation au Résultat de l'Exercice de 151 KE grâce à la remontée des dividendes de la SARL FFPB Communication (filiale commerciale).

**Le résultat de l'exercice s'élevant à 151 KE est affecté en report à nouveau.**

## **8. LECTURE DES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Monsieur Bernard Poussou, Commissaire aux Comptes, certifie que les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 sont conformes et donnent une image fidèle et sincère de la situation financière de la FFPB.

**Les comptes de l'exercice 2020 ont été approuvés à l'unanimité.**

Le rapport sur les conventions réglementées entre FFPB et FFPB Communication en 2020 et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé est identique à celui de 2018.

**Les conventions ont été approuvées à l'unanimité.**

## **9. BUDGET PREVISIONNEL 2021**

La parole est donnée à Corinne Potel, responsable de la Commission des Finances.

Malgré le contexte de la crise sanitaire, en espérant que la pratique sportive sera vite autorisée, nous avons considéré que la plupart de nos actions de développements, de compétitions nationales (d'été) et internationales (tant qu'elles ne sont pas annulées ou reportées) pourront se dérouler. Ainsi, il est prévu un total de dépenses de l'ordre de 1 054 K€.

Elles se répartissent comme suit :

Pour le Haut niveau & Médical : 276 K€ soit 26,3 % de notre budget ;

Pour le Développement du sport & Formation : 85 K€ soit 8,0 % ;

Pour les Compétitions nationales : 132 K€ soit 12,5 % ;

Pour le Fonctionnement : 561 K€ soit 53,2 %.

Au niveau des recettes, les conséquences financières de la crise se feront sentir surtout sur cet exercice, particulièrement sur les licences (qui est notre poste principal de recettes), et la billetterie. Elles sont donc estimées à hauteur de 857 K€.

La différence sera donc compensée par l'utilisation de nos réserves.

**Le budget prévisionnel 2021 est approuvé à l'unanimité.**



## 10. EXAMEN DES VŒUX DES LIGUES ET DES COMITES

Les vœux des Ligues et Comités sont traités et regroupés en 6 thèmes.

### 1- LICENCES

#### Comité Départemental de CORREZE

Vœu n° 2. Soutien création d'une licence loisir et dirigeant non pratiquant avec assurance à tarif réduit.

#### Comité Départemental des LANDES

Vœu n° 1. Est-il envisagé un geste financier sur les licences jeunes étant donné qu'il n'y a pas eu ou presque pas de compétitions depuis plus de 1 an. Cela éviterait aussi la perte de licenciés (idem adultes).

#### Comité Territorial du PAYS-BASQUE

Vœu n°1. Demande d'augmentation de 1 € à la FFPB pour l'utilisation du logiciel de compétition.

- Depuis 2014, il n'y a pas eu d'augmentation de la réversion pour l'utilisation du logiciel de Compétition.

- Cette recette supplémentaire nous aidera à mettre en place plus d'actions de développement.

#### **Endaiarrak-Hendaye**

Vœu n°2. Révision des tarifs des licences FFPB, afin de les réajuster au prorata de la saison effective (tenant compte des interdictions de pratique et annulations des championnats suite au protocole de crise sanitaire).

Exemple : si on a été en 2020 en interdiction de jouer pendant 6 mois, réduction du prix de 50% sur la licence 2021. Idem pour les paiements de 2022.

Du coup le trop payé en début d'année 2021 serait un avoir pour le paiement du début 2022.

#### **Société Nautique-Bayonne**

Vœu n° 1. La Société Nautique (SNB) demande que la FFPB fasse un effort financier suite aux mois d'interruption de notre activité sportive.

En effet, suite aux mesures sanitaires du gouvernement de ces derniers mois, la majorité de nos licenciés n'ont pas pu pratiquer. Pour information, la SNB a proposé à ces licenciés un remboursement de leur inscription au prorata de la période de non activité en espérant limiter les désengagements.

#### **S.A.Mauléonais-Mauléon**

Vœu n° 1. La facture concernant les licences 2021 est à régler pour le 15/03/2021.

Au vu de la situation sanitaire et du faible temps de jeu (entraînement et compétition), nous souhaitons qu'une réduction soit accordée sur cette facture.

Il ne nous paraît pas concevable d'exiger de nos licenciés (ceux qui sont restés !) de payer pour une "prestation" que nous n'avons pas (ou peu) assurée.

Il ne nous paraît pas concevable de payer en lieu et place des licenciés le prix de la licence, au vu des faibles rentrées liées aux événements organisés.

N'ayant pas de salariés, nous ne bénéficions pas d'aides publiques accordées par l'Etat !

Egon azkar ! - Portez-vous bien !

#### **Hardoytarrak-Anglet**

Vœu n° 1. Au vu de la situation, nous regrettons qu'un abattement de 25% (équivalent au premier trimestre) n'ait pas été pris en compte au moment de nous facturer les licences. Peut-être que cet abattement sera effectif en 2022 !

#### Comité Départemental de HAUTE-GARONNE, de l'AUDE et de l'ARIEGE

Vœu n° 1. Baisse de 32,5% des licenciés au 17 Février 2021 (710 en 2020 et 479 en 2021) pour notre Comité. Budget Comité 2020 : 15.000 euros.

Nous souhaitons en premier lieu une action significative de la FFPB pour aider financièrement le Comité et les Clubs avec un dégrèvement de l'assurance de la licence pour tous les mois impraticables de 2020 et 2021.

La FFPB communique beaucoup en ce moment sur la Main nue Professionnelle et l'Open de Cesta punta et est, bien entendu, très préoccupée par la reprise des Championnats.

Cependant, nous n'avons aucune information sur la politique de sauvegarde des Clubs (perte de 2 Clubs ici) et des licences notamment des pratiquants "loisirs", scolaires, jeunes et féminins. Nous émettons le vœu d'un plan fédéral de relance auprès de ces publics.

Vœu n° 3. Nous émettons le vœu d'entamer et de participer à une réflexion fédérale constructive sur les licences. Ne serait-il pas nécessaire de remettre à l'ordre du jour des licences "Loisirs", "Tournois", ... ?

### Comité Départemental du GERS

Vœu n° 1. Ne serait-il pas possible de bénéficier d'une réduction sur la facture des licences 2021 que nous venons de recevoir ?

En effet la restriction des compétitions consécutive à la crise du covid nous a obligés à annuler nombre d'évènements entraînant de fait une grande lassitude des joueurs qui considèrent pour beaucoup d'entre eux avoir réglé une cotisation à leur club pour pas grand-chose et surtout les clubs ont, du fait des annulations, subi des pertes financières non négligeables difficiles à rattraper. Si cette proposition était retenue, une réduction sur 2022 pourrait être envisagée ou un remboursement partiel 2021 accordé.

### LIGUE ILE DE FRANCE

Vœu n° 1. Comité de PARIS et Ligue ILE DE FRANCE (vœu commun)

Cette demande de vœux est liée à la situation actuelle en Ile-de-France du renouvellement des licences début 2021 qui présente des écarts significatifs par rapport à la situation 2020, comme le montre les tableaux ci-dessous par clubs et par comités.

Club	2 020	2021 (au 18/02)	Variation	Comité
CPB Paris	74	65	(9)	Paris
US Metro	60	12	(48)	Paris
Pilotari Paris	52	39	(13)	Paris
ES Massy	49	42	(7)	Essonne
Paris Chistera	48	43	(5)	Paris
Paris Eskual Pilota	46	33	(13)	Hauts de Seine
PB 13	38	36	(2)	Paris
Levallois SC	27	21	(6)	Hauts de Seine
AAE St Brice	24	12	(12)	Val d'oise
Paris Taldea	24	17	(7)	Paris
Eskual-Etxea Paris	10	13	3	Seine St Denis
Chatillon PB 92	10	8	(2)	Hauts de Seine
Chaville Pelote Basque	10	10	-	Hauts de Seine
<b>Total</b>	<b>472</b>	<b>351</b>	<b>(121)</b>	

Comité	2 020	2021 (au 18/02)	Variation
Paris	296	212	(84)
Essonne	49	42	(7)
Hauts de seine	93	72	(21)
Seine St Denis	10	13	3
Val d'Oise	24	12	(12)
<b>Total</b>	<b>472</b>	<b>351</b>	<b>(121)</b>

La Ligue d'Ile-de-France connaît une baisse continue des licenciés depuis plusieurs années et cette baisse s'est encore accentuée du fait des conséquences des mesures sanitaires liées au Covid 19 qui a fortement perturbé la pratique des activités et des compétitions (notamment en trinquet) depuis le 17 mars 2020.

La conséquence est une baisse à ce jour de près de 121 licenciés avec notamment la situation du club historique de l'US Métro au sein duquel seuls les membres du comité directeur ont renouvelé leur licence.

Il est vraisemblable que cette baisse sensible des licenciés touche également les autres ligues sur le territoire national.

Au regard de ce constat inquiétant, la LRIDFPB et le CD de Paris souhaitent transmettre une demande de vœu commune tendant à envisager des mesures immédiates de la part de la FFPB pour essayer de récupérer un maximum de licences d'ici la fin de l'année.

Cette campagne de reconquête avec une communication ciblée de la FFPB pourrait être engagée dès que le retour à une pratique sportive normale sera acté, au cours de l'année 2021 sans attendre la campagne suivante fin 2021.

Cette campagne de communication devrait s'appuyer sur des conditions tarifaires particulières avec l'objectif de retrouver une partie des licenciés perdus suite à l'absence de visibilité de la pratique sur 2021.

Cette pré-campagne pourrait servir de support aux mesures envisagées sur la réforme des licences prévues dans le programme présidentiel à horizon 2022.

✍ Le président, Lilou Echeverria, répondra globalement à ces vœux lors de son intervention sur le projet fédéral de la nouvelle licence plus tard dans cette Assemblée Générale.

## **2- VIOLENCES DANS LE SPORT**

### **Comité Départemental des LANDES**

Vœu n° 3. Quelle est l'organisation prévue pour la mise en place du plan fédéral de prévention pour les violences dans le sport ?

En termes de partenariat ? D'échéances ? D'actions auprès des Ligues ? des Comités ? des Associations ?

### **Comité Départemental de HAUTE-GARONNE, de l'AUDE et de l'ARIEGE**

Vœu n° 12. Concernant la sensibilisation et la lutte contre les discriminations et les violences dans le Sport, quel est l'engagement de la FFPB ? La Convention avec Colosse aux Pieds d'Argile a-t-elle été renouvelée et pour quelles actions dans les Ligues, Comités et Clubs, au-delà d'une simple signature ? Des séances de formations aux violences sexuelles ont-elles été prévues (et à la charge de qui) avec les instances déconcentrées ?

✍ Le président, Lilou Echeverria, donne la parole à René Hardoy, Secrétaire Général Adjoint. Celui-ci explique qu'un Plan Fédéral de Prévention des Violences est en cours de réalisation et sera mis en place en fin d'année 2021.

Il s'adressera aux mineurs, adultes, dirigeants, éducateurs et pratiquants, loisirs, compétition ou de haut niveau, ainsi qu'au secteur du handisport.

Il faut savoir que les violences, caractérisées par l'utilisation de la force et de la menace, peuvent prendre différentes formes et toutes doivent être combattues. On ne parle pas uniquement de pédophilie.

Agressions et atteintes sexuelles, viols, harcèlement sexuel, harcèlement moral, bizutage, discrimination, violence numérique... sont autant de facettes de ce type de violence.

Les agresseurs ne sont pas toujours ceux que l'on imagine. Il peut s'agir d'un homme, d'une femme, d'un proche, d'une personne de confiance, d'un camarade, d'un encadrant ou d'une personne ayant autorité.

Les violences peuvent survenir dans des lieux et situations très variés : le vestiaire ou l'internat, en situation isolée ou dans des contextes collectifs (entraînement, compétition, déplacement), lors des temps liés à la culture sportive, à la fête ou de manière dématérialisée (internet, réseaux sociaux). Aucune victime n'est responsable de ce qui lui arrive.

Dans le cadre de ce Plan Fédéral, la FFPB va reconduire la convention signée en 2016 avec l'association Colosse aux Pieds d'Argile.

Des sessions de formation et de sensibilisation à la lutte contre ces violences seront mises en place grâce à une enveloppe financière octroyée par la FFPB.

En parallèle, une Commission (ou « groupe de réflexion ») Honorabilité est en train d'être composée pour répondre aux nouvelles mesures ministérielles.

Son premier travail consistera à synthétiser les nouveaux textes concernant le contrôle de l'Honorabilité des éducateurs bénévoles licenciés et des dirigeants (exploitants d'établissements affiliés à la FFPB).

Le groupe de réflexion sera ensuite chargé de rédiger un document clair expliquant cette nouvelle notion d'honorabilité et son contrôle puis de le communiquer à chaque club pour une bonne compréhension (dernier trimestre 2021).

Ce document précisera en quoi consiste ce contrôle, qui est concerné, quelles sont les incompatibilités d'exercer et les conséquences d'une telle incompatibilité.

Le Ministère chargé des sports pourra maintenant procéder à la vérification des éventuelles condamnations et interdictions des personnes concernées et informer la FFPB et les établissements où interviennent ces personnes si elles figurent au FIJAISV ou si elles ont déjà fait l'objet d'une interdiction d'exercer dans une autre ville, un autre département.

Le logiciel des licences est en cours de modification et de finalisation. Il tiendra compte de ce nouveau critère d'honorabilité.

Un guide d'utilisation sera envoyé à tous les clubs pour leur faciliter le travail et les accompagner dans cette nouvelle démarche. (dernier trimestre 2021).

La FFPB diffuse toutes les directives et informations ministérielles reçues sur cette thématique aux clubs, comités, ligues et reste à disposition pour tous renseignements.

Philippe Etcheverria, Chef du SDJES 64, intervient en proposant un accompagnement du SDJES64 pour intervenir auprès des clubs, comités, en cas de difficultés concernant les nouvelles dispositions sur les violences dans le sport en particulier, mais aussi sur les aides liées à la pandémie.

### **3- AIDES FFPB (PSF)**

#### **Comité Territorial du PAYS-BASQUE**

Vœu n° 5. Quelles sont les aides pour la création d'emploi et le financement d'actions prévues pour le Comité de Pelote du Pays Basque :

- ✓ Aide(s) venant de la FFPB ?
- ✓ Aide(s) issues du Plan Sportif Fédéral ?
  - Emplois financés par l'ANS
  - Actions financées par l'ANS

#### **Comité Départemental de HAUTE-GARONNE, de l'AUDE et de l'ARIEGE**

Vœu n° 7. Les demandes de subventions ANS vont reprendre en Mars prochain. Quels sont les dossiers que la FFPB va proposer pour être aidée ?

✍ La Commission PSF en lien avec la DTN répondront à ces vœux lors de leur intervention points 11 & 13 de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale.

### **4- STATUT HAUT NVEAU**

#### **Comité Territorial du PAYS-BASQUE**

##### **Endaiarrak-Hendaye**

Vœu n° 1. Si j'ai bien compris, les 2 joueurs Ekhi Ziarrusta et Inhar Ugarte qui ont le statut de semi-professionnel en Hegoalde, qui sont champions en titre en trinquet en Iparralde et premier au dernier classement général du championnat non achevé, finaliste de la coupe des chasseurs (finale reportée) ont été écartés du championnat élite pro car ils n'étaient pas sur les listes ministérielles.

Cette décision vous paraît-elle sportivement juste ?

#### **LIGUE ILE DE FRANCE**

Vœu n° 2. Un second vœu souhaité est de programmer sur la mandature avec la FFPB la formation aux brevets d'état ce qui permettra à la ligue et au comité départemental de communiquer positivement auprès de nos membres et par la même d'afficher nos objectifs de formation sur le moyen terme.

✍ La DTN répondra à ces vœux lors de son intervention point 13 de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale.

### **5- DIVERS**

#### **Comité Territorial du PAYS-BASQUE**

##### **Hardoytarrak-Anglet**

Vœu n° 3. Tout comme le fait le C.T.P.B.P.B, nous demandons une carte de gratuité aux président(e)s, preuve de considération de la FFPB envers les clubs pour le travail fourni toute une année.

✍ Vœu accepté.

## **Uhaldean-Bardos**

Vœu n° 1. La situation des clubs de pelote est très préoccupante : manque de compétitions, baisse de la motivation des gamins malgré tous les efforts faits par nos entraîneurs pala et main nue qui n'ont jamais relâché la pression pour garder la motivation de nos jeunes pousses intactes.

Ce manque de visibilité de notre sport amateur commence à devenir grave. La pelote professionnelle continue son bonhomme de chemin c'est bien ! C'est la vitrine du sport ! Mais les bases de la pelote, l'avenir de notre sport, ils sont chez nous, dans les clubs amateurs.

N'y a-t-il pas quelqu'un à la FFPB qui puisse être le porte-parole de notre sport amateur et qui puisse intervenir auprès de la Ministre des Sports pour faire autoriser à nouveau la pratique en intérieur. Les entraînements en fronton et sous les préaux des écoles ont des limites avec la météo capricieuse de ces derniers jours !!!!

✍ La FFPB se conforme aux directives ministérielles concernant la pratique du sport lors de la pandémie.

## **6- COMMUNICATION**

### **LIGUE OCCITANIE**

Vœu n° 5. Outils numériques

5.1 Facebook/Instagram/Snapshat sont devenus des incontournables pour toucher les jeunes.

Sponso+ est une startup de Bidart qui monte un programme de dons aux clubs générés par les achats de ses membres.

Swish Live est une startup de Toulouse permettant d'ajouter des incrustations (scores, équipes, temps) lors de diffusion des parties sur Facebook live ou autre.

Assoconnect est un site internet de gestion de club (newsletter/site internet/comptabilité/...).

Helloasso est un site internet permettant les dons et achats en ligne.

Est-il prévu des présentations ou des partenariats avec ces sites (ou d'autres) afin d'aider les clubs à utiliser les nouveaux outils numériques ?

Si oui, qui est en charge d'animer cette thématique ?

### **Comité Départemental de HAUTE-GARONNE, de l'AUDE et de l'ARIEGE**

Vœu n° 15. La communication fédérale étant primordiale en ces temps de pandémie, nous émettons le vœu d'une grande campagne nationale (réseaux sociaux, sites, affichages, support, présence institutionnelle) à laquelle les territoires seraient associés. Qu'est-il prévu à cet effet ? Qui en est responsable au sein de la FFPB ?

✍ Le président, Lilou Echeverria, donne la parole à Christophe Jeleznoff, responsable de la Commission Événementiel, Relations publiques et Publications fédérales.

Pour la communication, un état des lieux global est en cours par la commission : elle souhaite prioriser des actions et privilégier les moyens financiers et humains à mettre en œuvre ; entre autres la restructuration ou création d'un nouveau site internet FFPB, l'instauration de relations avec les sponsors, politique et process de communication avec moyens de communication.

## **11. PLAN SPORTIF FEDERAL 2021 (PSF)**

Ghislaine Lassus et Pierre Garaicoechea présentent le Projet Sportif Fédéral (PSF).

Dans ce contexte, le gouvernement, en créant l'ANS, a souhaité également responsabiliser l'ensemble des Fédérations en les invitant à décliner au niveau territorial leurs objectifs de développement dans le cadre de projets sportifs fédéraux (PSF), en contrepartie d'une pleine gestion de la part territoriale des crédits (hors emploi/apprentissage, sport sur ordonnance).

Ainsi l'ensemble des Fédérations, dont la Fédération Française de Pelote Basque (FFPB), est, en 2021, en charge de mettre en place ces dispositions à partir d'un projet sportif fédéral.

Ce PSF traduit les orientations stratégiques fédérales de développement, à l'horizon 2024, dans une logique de développement des pratiques pour tous, pour l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, avec des responsabilités sociales et environnementales.

Ces orientations se concrétisent autour de trois axes qui structurent et caractérisent ce projet sportif fédéral :

1. Développement de la pratique vers de nouveaux publics et de nouveaux territoires.
2. Fidélisation des licenciés en positionnant la FFPB au centre de toutes les pratiques de la pelote.
3. Accompagnement des structurations, salariées et bénévoles, des acteurs fédéraux.

S'agissant de l'enveloppe de l'ANS, celle-ci doit être distribuée aux structures éligibles que sont les clubs et les organes déconcentrés de la fédération (ligues et comités), à hauteur respective de 50 %, pour accompagner leurs projets de développement. A ce titre la présente note ne prend pas en considération les territoires de Saint Pierre et Miquelon et la Nouvelle Calédonie qui restent administrés par leur propre collectivité.

La note de cadrage PSF 2021 vient d'être diffusée le 24/03/21 et la campagne 2021 est engagée. Les éléments concernant la démarche seront envoyés aux ligues, comités, clubs de manière à les aider au montage de leur dossier.

## **12. PRESENTATION DU PROJET FEDERAL CONCERNANT LA NOUVELLE LICENCE**

Le président, Lilou Echeverria, annonce un séminaire en juin 2021.

Comment rechercher des nouveaux licenciés ? Yoan Heguiabehere sera chargé de développement à la FFPB.

Perte de licenciés liée à la pandémie.

La licence est la ressource principale de la FFPB.

## **13. PLAN D'INTERVENTION DU DTN PAR INTERIM**

Pascal Bédère, Directeur Technique National par intérim, depuis le 10 mars 2020, présente son plan d'intervention. (Cf. plaquette AG 2021)

- Management de l'équipe de Conseillers techniques
- Plan de Performance Fédéral (PPF)
- Nouvelle organisation de la DTN pour le Haut Niveau
- Réorganisation du suivi des structures de Haut Niveau
- Plan de relance des Pôles
- Nouvelle préparation sportive pour les équipes de France
- Contrats d'Insertion Professionnelle
- Critères d'accès aux Listes des Sportifs de Haut Niveau
- Aides individualisées aux Sportifs de Haut Niveau
- Préparations sportives pour les compétitions internationales 2021
- Préparation sportive pour les championnats du monde 2022 en France (*Objectif majeur*)
- Portail de Suivi Quotidien des Sportifs
- Formations
- Contrat de développement fédéral 2021-2024
- Projet Sportif Fédéral (PSF)
- Féminisation
- Passerelle scolaire clubs
- Sport Santé
- Para-Pelote.

La DTN coordonne ses actions selon le projet fédéral et les orientations stratégiques du Ministère chargé des Sports :

- Promotion du sport pour le plus grand nombre / Dynamique de développement
- Dynamique de Performance ou de renforcement et Développement du sport de Haut Niveau
- Prévention par le sport et Protection des sportifs
- Dynamique de la Pelote / Formation et Employabilité / Promotion des métiers du Sport.

M. Saint-Pierre Bruno demande ce qui est fait par la FFPB pour la prospection en dehors du grand sud-ouest ?

Le président, Lilou Echeverria, indique qu'il a déjà répondu en AG Ile de France. Un projet de mettre un éducateur en lien avec Trinquet Village Paris et créer un centre de performance sur Paris et autres régions est en étude.

## 14. QUESTIONS DIVERSES

### 1- Comité de Haute-Garonne

Madame Françoise Clar demande pourquoi aucune Commission Sport Santé et Bien-Etre au sein de l'organigramme fédéral ?

Le président, Lilou Echeverria, demande à Pablo Lom, médecin fédéral, d'intervenir.

Concernant la Covid, Pablo Lom rappelle qu'il faut respecter les dernières directives de Mars 2021 : activités en plein air. Il n'est pas possible de déroger aux règles ministérielles en intérieur.

Pour le Sport Santé, il pense que la création de la Commission Sport Santé doit être discutée. Le Sport Santé concerne aussi les personnes ayant un besoin médical particulier.

Le président, Lilou Echeverria, indique qu'il existe le Diplôme Sport Santé. Pour plus de précisions, il donne la parole à Eric Ducap qui est accompagné de Kévin Pucheux.

Le DTN précise : il faut qu'il soit effectué avec un encadrement diplômé.

Gilles Lolibe demande que la Commission Médicale FFPB soit en lien avec les médecins de Ligues, pour les accompagner, travailler en commun.

Le médecin fédéral confirme la possibilité.

### 2- M. Chaudat Thierry : Entente sportive de Massy (91)

Il regrette que le magazine Pilota ne soit plus édité en papier, c'est difficile à lire sur écran. Est-il possible de rétablir le format papier sur demande ?

Le président, Lilou Echeverria, va alors étudier la possibilité d'imprimer quelques numéros et le coût, et les modalités de distribution via Ligue/Comités.

Les clubs devront faire un inventaire des demandes en format papier. A voir inscription sur la demande licence.

### 3- Comité de Haute-Garonne

Le Comité 31 est gêné par le terme « Para Pelote ».

Réponse de M. Cazenave, responsable de la Commission Technique et Pédagogique, qui propose une réunion pour discuter d'un nom plus approprié, car lui aussi n'est pas satisfait de cette appellation.

### 4- M. Saint-Pierre Bruno

Sollicitation pour avoir accès à un programme d'entraînement.

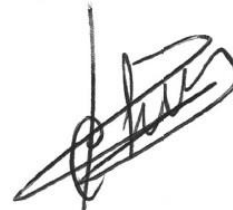
Le DTN répond que des programmes d'entraînement existent, demande à formuler à la DTN.

## 15. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Président, Lilou Echeverria, remercie l'assemblée et lève la séance à 12h57.



Le Secrétaire Général,  
Alain ROLLET



Le Président,  
Lilou ECHEVERRIA